



DIPE/23-967-843 du 15/05/2023

**APPEL A CANDIDATURES : COORDONNATEUR MICRO-COLLEGE - CLASSE PASSERELLE**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : M. SALADIN - référent départemental décrochage scolaire - Tel : 04 91 99 66 73 - M. LOPEZ PALACIOS - coordinateur mouvement 2nd degré - Tel : 04 42 91 70 70 - [mvt2023@ac-aix-marseille.fr](mailto:mvt2023@ac-aix-marseille.fr)

Plusieurs postes de coordonnateur de micro-collège ou de classes passerelles sont à pourvoir à Marseille pour la rentrée 2023 :

- 1- Coordonnateur du micro-collège Vallon des Pins - 0131885D
- 2- Coordonnateur du micro-collège Alexandre Dumas - 0132491M
- 3- Coordonnateur du micro-collège Jacques Prévert - 0131262B
- 4- Coordonnateur de classes passerelle : Collège Jacques Prévert - 0131262B
- 5- Coordonnateur de classes passerelle : Collège Edmond Rostand - 0131260Z

Les candidatures doivent être adressées directement aux adresses mail figurant sur la fiche de poste.

Vous trouverez en annexe les fiches de poste ainsi que les modalités détaillées de candidature, d'affectation et d'exercice.

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines*

**Poste spécifique  
Coordonnateur du micro-collège Vallon des Pins - 0131885D  
REFERENCE : 1 – MICRO COLLEGE VALLON**

<b>Lieu d'exercice</b>	Collège Vallon des Pins Boulevard du Bosphore 13015 Marseille		
<b>Catégorie</b>	Professeur 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> degré	Quotité :	Temps plein 1607 heures
<b>Intitulé du poste</b>	Coordonnateur du micro-collège		
<b>Positionnement dans l'organisation</b>	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.		
<b>Projet 2023/2024</b>	Le projet Vallon des Pins est un projet interdisciplinaire autour de l'architecture, il implique plusieurs disciplines (Mathématiques, Anglais, Lettres modernes, Histoire-géographie, EPS et Arts plastiques) et associe des partenaires : le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), un architecte, la MAV et un lycée.		
<b>Description des missions</b>	<p>Le micro-collège Vallon des Pins est une structure de retour à l'Ecole qui permet la rescolarisation de jeunes décrochés ou en risque de rupture scolaire en poursuivant quatre objectifs : l'assiduité, l'appropriation des activités proposées et le sens donné aux apprentissages, la préparation et l'obtention du Certificat de Formation Générale et la construction d'un parcours d'orientation.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes et d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un projet pédagogique innovant ;</li> <li>- Evaluation du dispositif ;</li> <li>- Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ;</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ;</li> <li>- Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ;</li> <li>- Dispense des cours dans sa matière</li> <li>- Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSEY-EN, AS, infirmière) ;</li> <li>- Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ;</li> <li>- Accueil des familles, information régulière ;</li> <li>- Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ;</li> <li>- Participation à la commission d'admission et aux différentes instances « persévérance scolaire » de l'établissement voire du réseau.</li> </ul>		
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ;</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ;</li> <li>- Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ;</li> <li>- Animer une équipe ;</li> <li>- Rendre compte de ses activités.</li> </ul>		
<b>Savoir-être et qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens du travail en équipe ;</li> <li>- Bienveillance éducative ;</li> <li>- Aisance relationnelle ;</li> <li>- Capacité d'adaptation ;</li> <li>- Capacité d'entraînement et de mobilisation ;</li> </ul>		

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de soi ;</li> <li>- Disponibilité et engagement.</li> </ul>
<b>Contraintes et difficultés du poste</b>	Public adolescent en difficulté en rupture avec l'École Amplitude de travail Présence dans l'établissement 4 jours par semaine au minimum
<b>Modalités de service</b>	Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessus, de conduite de projet et d'enseignement. 15h d'enseignement 3h de coordination
<b>Conditions d'affectation</b>	La personne est recrutée à titre provisoire pour la rentrée scolaire 2023-24 et ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation. A l'issue de cette période, elle pourra demander à devenir titulaire du poste.
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p><a href="mailto:frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr">frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0131885d@ac-aix-marseille.fr">ce.0131885d@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>OBJET – CANDIDATURE MICRO COLLEGE VALLON</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers : dans les 15 jours suivant la parution de la présente fiche.</b></p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p>

Date de mise à jour : 10 mai 2023

**Poste spécifique  
Coordonnateur du micro-collège Alexandre DUMAS  
REFERENCE : 2 MICRO COLLEGE DUMAS**

<b>Lieu d'exercice</b>	Collège Alexandre DUMAS 37, traverse de Gibraltar – 13014 Marseille	
<b>Catégorie</b>	Professeur 2 <sup>nd</sup> degré titulaire ou contractuel	Temps plein (1607 heures annuelles)
<b>Certification souhaitée</b>	CAPPEI apprécié mais non exigé	
<b>Discipline</b>	EPS ou autre spécialité avec appétence pour le sport	
<b>Intitulé du poste</b>	Coordonnateur du micro-collège	
<b>Positionnement dans l'organisation</b>	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
<b>Modalités de service</b>	Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuelles. Heures de face à face avec les élèves : 15 heures maximum Heures de coordination : 6 heures minimum Pour un service total de professeur certifié. Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum	
<b>Conditions d'affectation</b>	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/23 au 31/08/24. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation. A l'issue de cette période, elle pourra demander à devenir titulaire du poste.	
<b>Description des missions</b>	<p>Le micro-collège Alexandre DUMAS est une structure de retour à l'Ecole qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS.</p> <p>Le projet est articulé autour des <u>sports de glisse</u></p> <p>Quatre objectifs sont poursuivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'envie d'apprendre ;</li> <li>- l'appropriation des activités proposées et le sens donné aux apprentissages ;</li> <li>- l'assiduité;</li> <li>- la construction d'un parcours d'orientation.</li> </ul> <p><b>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination du dispositif en lien les projets du micro-collège et du collège</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ;</li> <li>- Evaluation du dispositif ;</li> <li>- Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ;</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ;</li> <li>- Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ;</li> <li>- Co-intervention avec les autres intervenants (partenaires, AED, enseignants, etc.)</li> <li>- Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelles, etc ;</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés)</li> <li>- Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ;</li> <li>- Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ;</li> <li>- Accueil des familles, information régulière ;</li> <li>- Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif;</li> <li>- Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs, projets CLA, )</li> <li>- Participation à la commission d'admission et au GPDS de l'établissement voire du réseau ;</li> <li>- Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ;</li> <li>- Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des micro-structures.</li> </ul>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ;</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ;</li> <li>- Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ;</li> <li>- Animer et coordonner une équipe ;</li> <li>- Rendre compte de ses activités</li> <li>- Proposer des partenaires et piloter leurs interventions.</li> </ul>
<b>Savoir-être et qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens du travail en équipe ;</li> <li>- Bienveillance éducative ;</li> <li>- Aisance relationnelle ;</li> <li>- Capacité d'adaptation et de coordination;</li> <li>- Maîtrise de soi</li> <li>- Intérêt pour les compétences comportementales;</li> <li>- Capacité d'entraînement et de mobilisation.</li> <li>- Disponibilité et engagement</li> </ul>
<b>Contraintes et difficultés du poste</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Amplitude horaire ;</li> <li>- Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ;</li> <li>- Hétérogénéité des classes d'âge</li> <li>- Disponibilité et engagement.</li> </ul>
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p><a href="mailto:frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr">frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0132491m@ac-aix-marseille.fr">ce.0132491m@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>OBJET : CANDIDATURE MICRO COLLEGE DUMAS</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers : dans les 15 jours suivant la parution de la présente fiche de poste.</b></p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien. Le poste est à pourvoir le 1<sup>er</sup> septembre 2023.</p>

Date de mise à jour : 10 mai 2023

**Poste spécifique**  
**Coordonnatrice/coordonnateur du micro-collège Jacques Prévert**  
**REFERENCE : 3 - MICRO COLLEGE PREVERT**

<b>Lieu d'exercice</b>	Collège Jacques Prévert 87, avenue de Frais Vallon – 13013 Marseille		
<b>Catégorie</b>	Professeur des écoles PLP PCL Toutes disciplines Titulaire ou contractuel	Quotité :	Temps plein (1607 heures annuelles)
<b>Intitulé du poste</b>	<b>Coordonnatrice/coordonnateur du micro-collège</b>		
<b>Description des missions</b>	<p>Le micro-collège Prévert est une structure de retour à l'École qui permet la rescolarisation de jeunes décrochés ou en risque de rupture scolaire en poursuivant quatre objectifs : l'assiduité, l'appropriation des activités proposées et le sens donné aux apprentissages, la préparation et l'obtention du Certificat de Formation Générale et /ou du DNB et la construction d'un parcours d'orientation.</p> <p>L'équipe pédagogique et éducative du micro-collège est composée d'enseignants du collège et de la SEGPA (PE et PCL) impliqués dans ce projet depuis quatre ans, un assistant d'éducation complète l'équipe. L'enseignant coordinateur devra articuler l'organisation du dispositif en intégrant cette équipe.</p> <p>Le professeur coordonnateur dispense 15h de face à face pédagogique hebdomadaire et 3h de coordination. Le projet pédagogique du collège Prévert se construit autour d'un projet espaces verts et productions (apiculture, poulailler, jardins, ...).</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination de l'équipe et d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la mise en œuvre d'un projet pédagogique innovant ;</li> <li>- Evaluation et régulation du dispositif ; en lien étroit avec l'équipe de direction du collège.</li> <li>- Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ;</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ;</li> <li>- Animation de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; en lien avec le CPE en charge du dispositif.</li> <li>- Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ;</li> <li>- Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ;</li> <li>- Accueil des familles, information régulière ;</li> <li>- Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ;</li> <li>- Promouvoir le dispositif auprès des établissements de l'académie</li> </ul>		
<b>Positionnement dans l'organisation</b>	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du Chef d'établissement. Il travaille en étroite relation avec le référent décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.		
<b>Modalités de service</b>	Le temps de travail est partagé entre de conduite de projet d'enseignement et des missions de coordination décrites ci-dessus, <b>pour un total annuel de 1607 heures.</b> Heures de face à face avec les élèves : 15 heures Heures de coordination : 6 heures		

	Assurer une présence hebdomadaire en établissement de quatre jours minimum.
<b>Conditions d'affectation</b>	La personne est recrutée à titre provisoire pour la rentrée scolaire 2023-24 et ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation. A l'issue de cette période, elle pourra demander à devenir titulaire du poste.
<b>Certification souhaitée</b>	CAPPEI
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ;</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ;</li> <li>- Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés en concertation avec la communauté scolaire ;</li> <li>- Animer une équipe ;</li> <li>- Rendre compte de ses activités.</li> </ul>
<b>Savoir-être et qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens du travail en équipe ;</li> <li>- Bienveillance éducative ;</li> <li>- Aisance relationnelle ;</li> <li>- Capacité d'adaptation ;</li> <li>- Capacité à s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire déjà en place, et à réussir son insertion dans un projet déjà existant.</li> <li>- Maîtrise de soi ;</li> <li>- Disponibilité et engagement.</li> <li>- Intérêt pour l'éducation au développement durable, à la bio culture, voire à l'apiculture.</li> <li>- Curiosité pour le travail manuel, volonté de le pratiquer avec les élèves</li> </ul>
<b>Contraintes et difficultés du poste</b>	Public adolescent en difficulté, en rupture avec l'Ecole Amplitude de travail, engagement fort au service d'élèves en grande difficulté. Variété des missions
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p><a href="mailto:frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr">frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0131262b@ac-aix-marseille.fr">ce.0131262b@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p>CANDIDATURE : MICRO COLLEGE PREVERT</p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers : dans les 15 jours suivant la parution de la présente fiche de poste</b>  Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p>

Date de mise en jour : 10 mai 2023

**Poste spécifique  
Coordonnateur de classe passerelle  
REFERENCE : 4 et 5 - CLASSES PASSERELLE PREVERT – ROSTAND**

<b>Lieu d'exercice</b>	Collège Jacques Prévert - 0131262B 87, avenue de Frais Vallon – 13013 Marseille  Ou  Collège Edmond Rostand - 0131260Z 50 avenue Saint-Paul – 13013 Marseille		
<b>Catégorie</b>	Professeur des écoles PLP PCL Toutes disciplines Titulaire ou contractuel	Quotité :	Temps plein (1607 heures annuelles)
<b>Intitulé du poste</b>	Coordonnateur de la classe passerelle		
<b>Place du poste</b>	La classe passerelle est un dispositif relais innovant co-construit entre l'éducation nationale et la protection juridique de la jeunesse (PJJ ministère de la justice). La classe accueille douze élèves de troisième. Il s'agit d'élèves lourdement décrocheurs, poly-exclus par conseil de discipline souvent, ou auteur de faits de délinquance entraînant un suivi par un éducateur. Les élèves de la classe passerelle sont encadrés par une équipe constituée du professeur coordinateur, d'un(e) assistant(e) pédagogique (à mi-temps), d'un professeur technique de la PJJ (2/3 temps plein) d'un éducateur PJJ (temps plein) et d'une psychologue (une journée par semaine).		
<b>Positionnement dans l'organisation</b>	L'enseignant-coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec l'équipe PJJ et le coordinateur PJJ en charge des trois classes passerelle de Marseille.		
<b>Modalités de service</b>	Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuelles. L'enseignant-coordonnateur assure dix-huit heures d'enseignement devant les élèves par semaine pour un service total de professeur certifié.		
<b>Conditions d'affectation</b>	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période allant du 1er septembre 2023 au 6 juillet 2024 et ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation. A l'issue de cette période, elle pourra demander à devenir titulaire du poste.		
<b>Description des missions</b>	La classe passerelle est une structure de retour à l'Ecole qui permet la rescolarisation de jeunes décrochés ou en rupture scolaire en poursuivant quatre objectifs : l'assiduité, l'appropriation des activités proposées et le sens donné aux apprentissages, la préparation et l'obtention du Certificat de Formation Générale et la construction d'un parcours d'orientation permettant une orientation à l'issue du collège.  Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes et d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un projet pédagogique innovant ;</li> <li>- Evaluation et régulation du dispositif ; en lien étroit avec l'équipe de direction du collège.</li> <li>- Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ;</li> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ;</li> </ul>		



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation de l'équipe pédagogique en lien avec le coordinateur PJJ en charge du dispositif.</li> <li>- Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés de l'équipe (éducatrice, psychologue et avec l'équipe éducative du collège (PSEY-EN, AS, infirmière, CPE) ;</li> <li>- Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ;</li> <li>- Accueil des familles, information régulière ;</li> <li>- Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ;</li> <li>- Saisie des données pour l'enquête DGESCO</li> </ul>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter son enseignement à des élèves en rupture, à des adolescents en grande difficulté relationnelle.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ;</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ;</li> <li>- Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ;</li> <li>- Animer une équipe ;</li> <li>- Rendre compte de ses activités.</li> </ul>
<b>Savoir-être et qualités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sens du travail en équipe ;</li> <li>- Bienveillance éducative ;</li> <li>- Aisance relationnelle ;</li> <li>- Capacité d'adaptation ;</li> <li>- Capacité à s'insérer dans une équipe pluridisciplinaire déjà en place, et à réussir son insertion dans un projet déjà existant.</li> <li>- Capacité d'entraînement et de mobilisation ;</li> <li>- Maîtrise de soi ;</li> <li>- Disponibilité et engagement.</li> <li>- Intérêt et curiosité envers les adolescents difficiles</li> </ul>
<b>Contraintes et difficultés du poste</b>	Public adolescent en difficulté en rupture avec l'Ecole Amplitude de travail, engagement fort au service d'élèves en grande difficulté. Variété des missions
<b>Modalités de candidature</b>	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p><a href="mailto:Ce.da-adjoints13@ac-ac-marseille.fr">Ce.da-adjoints13@ac-ac-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0131262b@ac-aix-marseille.fr">ce.0131262b@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:ce.0131260z@ac-aix-marseille.fr">ce.0131260z@ac-aix-marseille.fr</a>  <a href="mailto:frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr">frederic.saladin@ac-aix-marseille.fr</a></p> <p><u>OBJET : CANDIDATURE CLASSES PASSERELLE PREVERT / ROSTAND</u></p> <p><b>Date limite de dépôt des dossiers : dans les 15 jours suivant la publication de la présente fiche de poste.</b>  Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p>

Date de mise en jour : 10 mai 2023